



## INVITATION

Conférence publique animée par

**Pierre STRASSER**

**Vendredi 15 mars 2024**

**IFSI (institut Soins Infirmiers)**

**21, Rue de la Redoute, Haguenau**



### « Le Concordat, le droit des cultes et le statut scolaire, éléments les plus anciens et les plus controversés du Droit local alsacien-mosellan »

En cette année 2024, le droit local alsacien-mosellan fêtera ses 100 ans. C'est à cette occasion que Pierre Strasser, grand spécialiste de la question, en développera deux thèmes majeurs souvent discutés dans l'actualité nationale : le droit des cultes et le statut scolaire en Alsace-Moselle.

Le droit des cultes et le statut scolaire présentent d'abord la particularité d'avoir des origines très anciennes (1802 pour le droit des cultes ; le XVIII<sup>e</sup> siècle pour l'enseignement) et d'avoir été abolis en 1905 au nom de la séparation de l'Église et de l'État en France alors que l'Alsace et la Moselle étaient allemandes et n'étaient donc pas touchées par ces réformes. Dans une des lois du 1<sup>er</sup> juin 1924, il a été confirmé que le droit des cultes et le statut scolaire y étaient maintenus.

Ces deux thèmes ont aussi en commun d'avoir été au cœur de controverses et de contestations dès 1919 et 1924 et de fournir, depuis lors, très régulièrement, des thèmes de campagnes électorales, parfois résumés à des slogans minimalistes centrés sur l'abolition ou le maintien du « Concordat ».

Cette conférence devrait permettre de mieux comprendre le droit des cultes et le statut scolaire, son histoire et son actualité en Alsace et en Moselle, et de les confronter au droit français général, appliqué dans les autres départements métropolitains.



**Pierre Strasser**, ancien Maire de Haguenau et ancien Directeur de l'Institut du Travail de l'Université de Strasbourg, fidèle membre de la SHAH, nous offrira à nouveau toute son expertise pour clarifier ces deux points très importants du droit local alsacien-mosellan.

Cette conférence viendra également compléter son dernier article « *Écoles confessionnelles, écoles interconfessionnelles : une particularité du statut scolaire local* » paru dans les Études haguenviennes paru en 2023.

La conférence durera environ 1h30.

Entrée gratuite, plateau pour votre participation aux frais d'organisation de la soirée.

Contact :

Madeline Hammer

Tél : 07 68 54 66 93

E-mail : madeline.hammer096@gmail.com

Richard Weibel

Tél : 06 08 17 09 41

E-mail : richard.weibel@wanadoo.fr